

## JUSTICE : Le Comité d'entreprise de l'ex-SNCM renonce à poursuivre Corsica Linea

Dans un communiqué publié mardi 12 juillet 2016, la direction de [CORSICA LINEA](#) se félicite de la décision du comité d'entreprise de la [MCM](#) / T : 04.91.56.32.00 de se désister de son recours contre sa compagnie. De fait, ceci met fin aux poursuites et valide la vente de la [SNCM](#) / T : 04.91.56.32.00 à CORSICA LINEA. "C'est avec satisfaction que CORSICA LINEA prend acte de la décision du Comité d'entreprise du 12 juillet de se désister de son recours contre la cession des parts de Patrick ROCCA SAS vers CM Holding devant le tribunal de commerce de Marseille" indique le communiqué de la compagnie.

[www.corsicalinea.com](http://www.corsicalinea.com)